



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. **Bloch:** Pâtisserie Alsacienne Bloch NV, ayant son siège social à 9070 Destelbergen, Houtstraat 46 et portant le numéro d'entreprise BE 0428.836.307.
Le Client/l'Acheteur: toute personne physique ou morale qui passe commande ou conclut un accord auprès de Bloch. **Le Consommateur:** tout Client/Acheteur et personne physique qui agit exclusivement à des fins privées.
2. Les présentes conditions générales de vente et de livraison s'appliquent à tous les accords conclus par Bloch et à toutes les relations juridiques avec Bloch. En passant commande ou en concluant un accord, le Client/l'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance de ces conditions et les accepter. En la présence d'accords contraires écrits, il ne sera dérogé aux présentes conditions générales qu'en ce qui concerne les dispositions contraires. Les points non repris dans les accords écrits sont régis par les présentes conditions générales.
3. Les offres ne sont pas contraignantes pour Bloch, sauf mention contraire.
4. Sauf accord contraire exprès, les délais de livraison communiqués sont à titre indicatif. Le dépassement des délais de livraison ne peut donner lieu à la réclamation de quelque indemnité que ce soit.
5. Sauf accord contraire exprès, les marchandises sont livrées « départ usine » (EXW). Les marchandises sont transportées aux risques de l'Acheteur. Tous les frais de transport sont à la charge de l'Acheteur. Si les marchandises ne sont pas collectées à temps par l'Acheteur, une indemnité de 15 euros par jour (frais de stockage) peut être imposée, sans que Bloch accepte une quelconque responsabilité de conservation.
6. La responsabilité de Bloch est limitée aux défauts qui existent au moment de la livraison des marchandises. Le Client doit contrôler toutes les marchandises immédiatement après la livraison, étant donné qu'il s'agit de denrées périssables. Toutes les plaintes doivent être soumises par écrit au plus tard 24 heures après la réception des marchandises (par fax : +32 9 229 05 30 ou par e-mail : orders@bloch1899.be), sous peine de forclusion. La soumission d'une plainte ne donne pas le droit au Client de reporter ou de suspendre le paiement, pas même en partie. Bloch se réserve le droit de remplacer des marchandises refusées légitimement sans autre indemnité. En tout état de cause, la responsabilité de Bloch est limitée au coût des marchandises livrées. Aucun autre dommage (indirect) ne pourra faire l'objet d'une indemnité. Les marchandises achetées ne peuvent pas être renvoyées sans l'autorisation écrite de Bloch. L'autorisation de renvoi ne constitue en aucun cas une reconnaissance des défauts.
7. En cas de vente directe au Consommateur, les prix incluent toutes les taxes. Dans tous les autres cas, les prix doivent être entendus hors taxes. La taxe sur la valeur ajoutée et toutes les autres taxes en vigueur, actuelles ou futures, sont toujours à la charge de l'Acheteur.
8. Tous les paiements doivent être adressés au siège social de Bloch. Tous les montants sont dus en espèces, nets et sans aucune déduction, sauf accord contraire. Une facture ou un accord peuvent prévoir des délais de paiement plus longs.
9. Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans aucune mise en demeure, une obligation pour l'Acheteur de payer, à compter de l'échéance, un intérêt de 1 % par mois jusqu'au jour du paiement effectif, tout mois entamé comptant pour un mois entier. Si une facture échue reste impayée sans que l'Acheteur ait de raison légitime, l'Acheteur devra également payer, de plein droit et sans autre mise en demeure, une indemnité forfaitaire équivalant à 15 % du montant restant dû, le minimum étant de 100 euros. Les dépens et les intérêts de retard ne sont pas compris dans cette indemnité. En cas de paiement tardif, Bloch aura le droit de suspendre toutes ses obligations envers le Client.
10. Les marchandises restent la propriété totale et exclusive de Bloch jusqu'au paiement intégral.
11. La remise d'un effet de commerce ou tout autre règlement de paiement ne pourra pas entraîner la modification des présentes conditions de vente ni renfermer une novation.
12. Seul le droit belge est applicable à toutes nos ventes, y compris à l'étranger et quelles que soient les conditions d'achat des Clients étrangers. En cas de contestation, seuls les tribunaux de l'arrondissement de Gand sont compétents pour connaître les litiges.